L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Gérant, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 28 JANVIER 1883.

La fortune de M. Gambetta.

M. Gambetta a-t-il laissé une grosse fortune?

La question est assez difficile à résoudre, mais s'il était vrai ce que rapporte à certains faits de la vie de ce grand orateur, s'il faut surtout ajouter foi à la parole de ceux qui l'ont approché depuis douze ans, on serait porté à croire que la fortune laissée par M. Gambetta n'est pas considérable.

"Tu ne seras jamais un homme d'affaires, lui avait dit certain jour son ami Laurier." Homme d'affaires — comme l'entendait Laurier — le croire fermement qu'il ne le fut pas pendant sa dictature de Tours et de Bordeaux. Et M. d'Andiffret-Pasquier s'expliquant à ce sujet au sénat dans le salon d'un de nos confrères les plus éminents, d'un conseiller municipal de Paris, ne pouvait que dire ceci:

"Nous avons examiné à la loupe tous les marchés de la Défense Nationale, et nous n'avons rien trouvé..... il est vrai que toute cette comptabilité avait été mise en règle par un homme très fort et très habile M. Lecomte." Aussi est-il permis d'admettre que M. Gambetta, en quittant le pouvoir au mois de février 1871, put emporter sur lui à Saint Sébastien toute sa fortune qui consistait dans les quelques dizaines de mille francs, produit des arrérages de son traitement ministériel.

* * *

Lorsque, plusieurs mois après sa rentrée politique, M. Gambetta fonda la *République française*, on eut toutefois le persuasif du monde à constituer le capital nécessaire à cette fondation. Le journal fondé, M. Gambetta qui n'avait pu être actionnaire que par les actions libérées qui lui furent attribuées, fut pourvu d'un traitement de directeur en rapport avec sa grande situation. Il fut logé au premier étage de la maison du 53 de la Chaussée-d'Antin; le mobilier de son installation fut payé par le journal; et les frais de bouche et de ses deux domestiques figuraient parmi les dépenses de l'administration.

Son traitement annuel fut fixé à trente mille francs. Je ne saurais dire si cette situation était absolument exacte, le lendemain de la fondation de la *République*. Je crois pouvoir affirmer qu'elle était telle quelque temps après.

Quelque bien limité, dès son début, le journal ne rapporta pas un chiffre de recettes, en rapport avec les dépenses. Mais on peut attribuer ce résultat aux grosses dépenses que comportait l'état-major de la rédaction. On fut donc obligé de reconstituer le capital, et au bout de plusieurs mois, l'opinion républicaine faisant des progrès en France, les recettes furent supérieures aux dépenses. C'est alors que M. Gambetta eut l'idée de fonder la *Petite République*.

Le nouvel organe eut un grand succès dans l'Est, l'Ouest et le Nord. A Paris ses ventes fut aussi considérable, et son tirage quotidien atteignit à certaines moments le cote moyenne de 110 à 115,000 exemplaires. M. Gambetta était à l'apogée de sa puissance occulte. Il était président de la Chambre. Cependant, malgré les dividendes assez raisonnables distribués par le journal à un sou, et les deux traitements cumulés de directeur occulte du journal et de Président du de la Chambre des députés, M. Gambetta ne pouvait nouer les deux bouts. Un fait le prouve: la fête splendide qu'il donna au Palais-Bourbon pour l'inauguration de sa présidence, il ne put l'offrir à ses invités qu'avec le concours de M. Guichard et de deux ou trois autres de ses amis, qui supportèrent intégralement les cinquante à soixante mille francs de dépenses. Cette situation inquiéta ses amis.

Aussi, il advint peu après que son sellié par quelques-unes des personnes de son entourage, gens plus familiers que lui aux combinaisons financières et aux spéculations fructueuses, il se montra un beau jour homme d'affaires. Un banquier, M. P....., lui fut présenté, et M. Gambetta conclut avec lui un contrat aux termes duquel il lui vendit sa part d'actions de la *Petite République* et une portion de la grande dont il conservait encore une, la moitié, plus une, des actions.

Il paraît que cette opération rapporta à M. Gambetta environ douze cent mille francs net. C'était un beau denier, et c'est là, paraît-il le gros lot de la fortune que laisse M. Gambetta. Si on ajoute à cela quelques centaines de mille francs représentées par le reste des actions conservées par lui, on peut estimer à seize ou dix-sept cent mille francs cette fortune.

Encore, faudrait-il admettre que M. Gambetta n'ait jamais restitué un liard de ce qu'il pouvait devoir aux amis qui l'obligeaient, et qu'il n'ait jamais obligé lui-même ses propres amis dont plusieurs sont assez modérément fortunés et auxquels il donnait toujours sans compter.

Avec les dépenses qu'exigeait sa situation, M. Gambetta devait forcément constater un déficit à la fin de son année. Ses amis sont tous d'accord pour le dire.

La durée du travail en France.

Il est question, parmi les chambres syndicales ouvrières, de créer une agitation dans le but d'amener la Chambre des députés à voter la réduction de la durée du travail à dix heures par jour.

Une partie de la presse a déjà commencé cette agitation. Il reste à savoir si elle aboutira au gré de ses promoteurs.

On sait qu'il y a deux ans, M. Richard Waddington, chargé de rapporter la proposition de loi Nadaud sur ce sujet, ne put obtenir, des mandataires du Palais-Bourbon, que la réduction à onze heures. On sait, en outre, que le Sénat n'a pas tenu compte du vote de la Chambre, et qu'il a maintenu le *statu quo*.

Les députés ont beaucoup hésité avant de consentir la réduction à onze heures par jour. On leur fait croire que le maximum de dix heures mettrait notre industrie à la merci de la concurrence étrangère. Au Sénat, on a fait valoir que cette réglementation serait une atteinte à la liberté du travail.

Les partisans de la réduction ont répondu avec juste raison, selon nous, que l'ouvrier repose suffisamment fait autant d'ouvrage en dix heures qu'un autre en douze heures lorsqu'il est fatigué. Ils ont ajouté—et c'est là un argument concluant—que l'Angleterre, dont l'industrie est la principale concurrente de l'industrie française, ne fait travailler ses ouvriers que 54 heures par semaine, c'est-à-dire moins de dix heures par jour. Donc, la quantité productive ne dépend pas tant des bras que de l'outillage. Si les industriels anglais sont mieux outillés que les industriels français, ces derniers ont pour devise de se mettre au moins au niveau de leurs concurrents. Alors nos ouvriers produiront autant, si ce n'est plus, dans le même laps de temps, que ceux d'outre-Manche, et il n'y aura plus le moindre inconvénient dans la fixation des dix heures.

En ce qui concerne la liberté du travail, il est bien évident que si les ouvriers étaient organisés aussi puissamment que les patrons, il serait nécessaire de les laisser débattre librement, sans intervention d'aucune sorte, toutes les conditions de l'offre et de la demande de travail, avec ceux qui les emploient. Le liberté, dans ce cas, exigerait la neutralité administrative. Mais, dans la situation actuelle, il faut bien reconnaître que nous n'en sommes pas là.

Les groupes d'ouvriers sont pauvres et isolés, tandis que les syndicats de patrons peuvent du jour au lendemain trouver des ressources chez tous leurs membres et former un capital de lutte qui viendrait facilement à bout des coalitions ouvrières. La liberté du faible vis-à-vis du fort n'est qu'un leurre, et il est juste, tant que les moyens de résistance ne seront pas égaux, que la loi fasse l'équilibre entre les deux fractions du produit.

—Mais, a-t-on objecté au Sénat en votant la réduction à 10 heures, vous empêchez de travailler l'ouvrier qui a besoin et qui peut s'employer plus longtemps. Là est l'atteinte à la liberté du travail.

Qu'à cela ne tienne. Il est facile de donner satisfaction aux libéraux sur ce point qui les arrête. Il ne s'agit pas d'empêcher les ouvriers de travailler autant longtemps qu'ils le pourront, mais bien de dire aux patrons: "la journée ordinaire, celle qu'ont coutume de vous fournir au prix courant votre ouvrier, ne durera que dix heures."

En d'autres termes, les ouvriers pourront et doivent être laissés libres de faire des heures supplémentaires, et libre aussi de n'en point faire. Donc cette mesure, la liberté du travail est respectée.

Il nous semble que la Chambre des députés, qui n'a pas encore eu récemment, si le qui-vive du régime des chemins de fer, et celle de la magistrature, qui a pour l'année à combattre la dictature prétendue du cabet qui n'est plus qui en est mort, ne n'est pas mauvais tout à fait en cause à la hauteur de sa tâche, rattraperait le temps perdu, voterait promptement, non seulement la loi concernant la durée du travail, mais aussi la législation des syndicats professionnels.

[Le Globe, de Paris.]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 27 janvier 1883

Thermomètre de C. Dufrêne, opticien, 14 rue de Chartres.

	Extérieur	Ombrage
Heures du matin	52	11
Midi	65	15
3 P. M.	66	20
6 P. M.	64	18

Samedi, 27 janvier 1883, 3 p. m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	52	Louisville, Ky	49
Augusta, Ga	64	Memphis, Tenn	47
Galveston, Tex	—	Mobile, Ala	59
Jackson, Miss	52	Montgomery, Ala	52
Jacksonville, Fla	68	Nashville, Tenn	48
Charleston, S. C	59	New Orleans, La	57
Davenport, Iowa	29	Omaha, Neb	25
Dubuque, Iowa	27	Pittsburgh, Pa	38
Galveston, Texas	64	Savannah, Geo	58
Indianola, Tex	72	Shreveport, La	53
Jackson, Miss	52	St. Louis, Mo	32
Key West, Fla	77	St. Paul, Minn	16
La Crosse, Wis	27	Vicksburg, Miss	72
Leavenworth, Kan	37	Yankton, D. T	34

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus baisse).

Augusta	11.06	Nashville, Tenn	24.68
Cairo, Ill	27.92	New Orleans	10.01
Chattanooga, Tenn	23.08	Omaha, Neb	gauge
Davenport, Iowa	gauge	Pittsburgh, Pa	5.82
Keokuk, Iowa	gauge	Shreveport, La	12.03
La Crosse, Wis	gauge	St. Louis, Mo	5.10
Leavenworth, Kan	gauge	St. Paul, Minn	gauge
Louisville, Ky	11.06	Vicksburg, Miss	17.06
Memphis, Tenn	16.04	Yankton	gauge

Mouvement des eaux au-dessus de l'étiage pendant les dernières 24 heures.

Augusta	11.06	Nashville, Tenn	24.68
Cairo, Ill	27.92	New Orleans	10.01
Chattanooga, Tenn	23.08	Omaha, Neb	gauge
Davenport, Iowa	gauge	Pittsburgh, Pa	5.82
Keokuk, Iowa	gauge	Shreveport, La	12.03
La Crosse, Wis	gauge	St. Louis, Mo	5.10
Leavenworth, Kan	gauge	St. Paul, Minn	gauge
Louisville, Ky	11.06	Vicksburg, Miss	17.06
Memphis, Tenn	16.04	Yankton	gauge

Mouvement des eaux au-dessus du zéro de la jauge, depuis le 1er janvier 1874.

L. DUNNE,
Sergent Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Liste officielle des actes de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thomas Long à Mlle Marguerite Park.
Frank L. Baldwin à Mlle Julia Gegrey.
Jacob Meyer à Mlle Catherine Lieber.
Henry Kahn à Mlle Linda Heller.
Joseph A. Russell à Mlle Martha Louise Assoce.
Daniel Yoch à Mlle Caroline Brandt.
James E. Maher à Mlle Agnes M. Lang.
John Graf à Mme Anna Roth.
Michael Murphy à Mlle Marguerite A. Devries.

Naissances.

Mme Emile Hoehn, une fille.
" Frank Gigle, un garçon.
Giacomo Fontana, un garçon.
Carmelo Cerdiglia, une fille.
Francesco Adama, une fille.
Henry Sabris, une fille.
Manuel Cain, un garçon.
Fernando Kroger, une fille.
Wm Dalles, une fille.
Geo. Edmonds, une fille.

Décès.

Berthe Werner, quatre heures. Calliope et Tchompitolos.
Mme Jackson Stringer, 36 ans, 36 North Broad.
Mme Catherine Maus, 29 ans, 1010 Tchoupitoulas.
Maria E. Moumac, 3 ans, 226 Chartres.
Arthur Gardette, 6 mois, Urquhart et St. Antoine.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

C P Dale, S C Dale, Montiello, Miss; Edw H Alling, New-York; Wm Parr, Galveston; F A Kaiser, Sheboygan, Wis; C Lagarde, Lafourche; J C Morley, Chicago; C P Nicolson, Mexico; E Beaver le femme, Cincinnati; J M Wilson, Jamestown, Tenn; Mrs E S Wilson, Mlle Mitchell, Tex; R H Lute, Montgomery, Ala; Geo B Brooks, R Bagnell, Mobile; Jas Bryan Sara, Thos Craig, Jos Redmann, Paris du Sud-Ouest; O P Morse, New-York; Wm S Smith, Chas B Smith, Chicago; Geo C Miller, Walnut Grove, La; Lamar Fontaine, Yazoo City, Miss; Thos White, Alpena, Mich; R F Schlegel, Thos F Sarsburg, Philadelphia; T P Duffy, Reed du Lac, Wis; A A Parker, New-York; Jas M Wyly, Montgomery, Ala; F A Haverth, C E Merrehold, Boston; W H Tyler, Philadelphia; J Demerson et femme, Breaux Bridge, Geo F Kaufman, La.

Cour criminelle de district.—

A la section A, (juge Roman)—William Young, accusé d'attaque à main armée, s'est déclaré innocent.

A la section B — (juge Lozenberg)—Sam Wilson ou Buck Sam, prévenu de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Jean Louis, convaincu, le 23 du courant, de vol, a été condamné à un mois de prison de paroisse. Le juri l'avait fortement recommandé à la clémence de la cour.

Mike Leahey, qui, le 26 du courant, s'est reconnu coupable d'avoir blessé Peters Williams, a été condamné à six mois de prison de paroisse.

Thomas Jones et John Moore ou Slim, convaincus d'avoir "garrotté" Charles Tague et de lui avoir pris trois piastres, ont été condamnés à cinq ans de travaux forcés.

La considération de la demande d'une nouvelle audition de cause au nom de R. L. Belden, convaincu de détournement de fonds, a été remise à samedi prochain, par suite de la maladie de l'avocat de la défense.

Cour du recorder Ford.—

Thomas Maher, accusé d'avoir battu un enfant, a dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

John James et Frank Smith, convaincus de n'avoir aucun moyen d'existence, ont été condamnés à $10 d'amende ou 20 jours de geôle de police.

Alex Sambola, accusé d'avoir battu sa femme, a été incarcéré en attendant l'interrogatoire. Il n'a pas pu fournir un cautionnement de $500.

Octave Aligas a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. Il a refusé de se présenter en cour après avoir été cité, à propos d'une affaire de bris de paix.

Cour du recorder Davey—

Fannie Johnson, accusée d'avoir blessé Alex. Trimble, a été requise de donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Max Brown, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Leahby Thomas, prévenu de flonterie, a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Banque des Citoyens de la Louisiane à Virgile Rosenegant deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Calliopée, Remparts, Delord et Dryades ayant 27 pieds de face à la rue Remparts sur 127 pieds de profondeur.....

.....$1,700

Pierre Nougué au Texas and Pacific R. R. Company, douze terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Jefferson, Madison, Ptolemy et Lawrence.....

.....$2,750

Mme veuve Michael Wheelahan, à Mme veuve Samuel Weil, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bassin, Clio et Erato, ayant 29 pieds de face à la rue Remparts sur 97 pieds de profondeur.....$2,700

Mme Ève Henry Bishof à David A. Hackney, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Washington, Annonciation et Sixième, ayant 50 pieds face à la rue Washington sur 200 pieds de profondeur.....$1,200

Mme veuve Lamet Davidson à Lamed Davidson, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Conti, Prieur et Johnson, ayant 27 pieds de face à la rue St-Louis sur 104 de profondeur.....$600.

Bal des Gardes Continentaux.—

Depuis déjà plusieurs semaines, dans les cercles mondains, il n'est bruit que du grand bal militaire, paré et masqué, qui s'organise sous les auspices d'un de nos corps militaires les plus "justement populaires, les "Gardes Continentaux." S'il faut en croire les "on dit," la fête est pleine de promesses autant pour ses ordonnateurs que pour ses dieux. Foule choisie en même temps que nombreuse, toilettes et costumes riches et nouveaux, danses animées, enfin, tout ce qui concourt au brillant succès d'une fête, s'y trouvera. Nommer les membres qui font partie du comité d'organisation, c'est donner l'explication des lignes qui précèdent, c'est dire que les choses ont été bien faites, et que les espérances fondées sur le résultat de la fête n'attendent que l'occasion de se réaliser. M. J. Bercegeay est, pour parler comme tout le monde, l'âme de ce comité; ses servitions sont justement appréciés par ses collègues, dont le zèle ne connaît pas de bornes. Nous renvoyons le lecteur à l'annonce qu'on trouvera plus loin, et qui renferme tous les renseignements qui se peuvent désirer.

Bal de l'Association des Fils de la Louisiane.—

Encore un bal dont il est sourant question entre mondains depuis plus d'un mois, le bal de l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane. C'est samedi prochain, 3 février, qu'il se donne, en la salle de l'Artillerie Washington. Parmi maîtres dans l'art de bien faire les choses, les membres de cette Association tiennent à honneur de donner une fête qui surpasse en éclat toutes celles de la saison. Un avant-goût nous en est donné sous la forme de fort jolies cartes, véritables objets d'art, carte d'un peu vanine destinée aux dames. Ces cartes, et si vous aimez mieux, ces souvenirs portent au verso le programme des danses.

Une description ici de ces "cartes-souvenir-programme" serait inappertinne, nous préférons en laisser la surprise aux charmantes mêmes à qui ils doivent échoir. Disons seulement que les graveurs sont venus de l'étranger et que c'est à un artiste de notre ville, M. Cope, qui les a arrangées comme il convenait. Il y en a de toutes les couleurs, de toutes les dimensions, de toutes les façons, de toutes les complications, enfin une quantité et une variété très grandes. Dès le nombre des invitations déjà lancées s'élève à un chiffre considérable. Encore quelques jours et les ingénieuses travaux auxquels le comité d'organisation se livre, seront couronnés de succès; et le bal de l'Association des Fils de la Louisiane sera de ceux que l'on aime à citer, dont les souvenirs s'évoquent toujours avec un nouveau plaisir. Nos renseignements pour les invitations qui nous ont été immédiatement.

Bal de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Belle, très belle, la fête donnée, hier soir, par la Société Française de Bienfaisance, à la Salle des Odd Fellows, magnifiquement décorée pour la circonstance de drapeaux et de bannières aux couleurs françaises et américaines. Un voisin, un inconnu, nous faisait même remarquer que les pavillons des deux républiques sœurs se marraient fort bien ensemble et que leur union produisait un fort agréable effet.

A la porte, nous avons été touché de rencontrer le vénéré et estimé président de la Société, M. Antoine Carrière, recevant gracieusement les invités.

De bonne heure, M. le consul de France est entré dans la salle, conduisant les officiers du *Bayonet de Cimouffy*, arrivé depuis quelques jours dans notre port. Nous nous faisons un plaisir de donner ici les noms des officiers de ce navire: MM. MacGuckin de Slane, capitaine de vaisseau, et Desprézaux de St-Sauveur, lieutenant de vaisseau; MM. Augusto Leite, Charles Boucaux et Cruchon, enseignes de vaisseau; Léon Bigue, aspirant de marine; Rousseau, aide médecin; L. Barthereé, aide-commissaire de la marine, et Le Roache, mécanicien en chef.

A 11 heures et demie, la foule était énorme; la plus grande animation régnait dans la salle, et les danses se succédaient avec rapidité. Le coup d'œil était charmant.

A moment où nous quittions le bal, les invités prenaient part au splendide souper qui leur était offert et le champagne coulait à flots. Le vénérable M. Antoine Carrière occupait la place d'honneur ayant devant lui le représentant de la France, M. le Vte d'Abzac.

La fête a dû se prolonger jusqu'au jour.

Disons, en finissant, que le restaurant, magnifiquement servi, était tenu par M. Abadie. En voici le menu: soupe aux huîtres, jambon de Westphalie, galantine belle vue, dinde truffée, garniture de marrons; mayonnaise de volaille, pâtés de foie gras; tous les hors-d'œuvre imaginables, un dessert extrêmement varié, les vins des cuts les plus célèbres de Bordeaux et de Bourgogne, le café et tous ces délicieux accessoires.

Voici la liste des membres des différents comités:

Comité de Réception.

J. C. Bernard, Président;

J. Vital,		V. Ader,	
H. Espérat,		A. Cadessus,	
F. Sain,		G. Lapotte,	
E. Tonjas,		H. Fabbichon,	
A. T. Ledeur,		F. Dasty,	
C. Maquière,		J. Maisonlas,	
J. B. Bass,		J. Malibo.	

Commissaires du Bal.

J. Larrieu,	Président;		
F. Tonjas,		F. D. Simon,	
H. Lombat,		A. Dazet,	
E. Tabouis,		E. Marmengaut,	
H. Nister,		J. Brune,	
F. Vidal,		L. Lelong,	
C. Adam,		E. Matharan,	
A. Lafleur,		B. Dazet.	
T. Crochet,		L. Dupuy,	

Comité d'Arrangements.

J. Leblanc,	Président;		
A. Cadot,		Lafitte Simon,	
F. Mengel's,		G. Tajagos.	

Les indépendants du cupidemo ward—Élection des officiers et adoption de résolutions.

—Hier soir, un meeting nombreux et enthousiaste a eu lieu, à la salle de la rue Urquhart, entre St-Bernard et Annette. Le club central du ward s'est organisé. Plusieurs discours ont été prononcés pour dénoncer la conduite de MM. Rivet, Pazde Chetwes et W. Golding qui avaient essayé de former un parti des citoyens indépendants. Voici les noms des officiers élus:

—Président P. A. Bertrand—Vice-Président J. Gazin—Secrétaire C. L. Bondonneuil—Secrétaire aux finances C. A. Boublier—Trésorier A. Rovira—Grand Marshal T. C. Messicot.

Différents comités ont été nommés et M. J. W. Morris a présenté des résolutions qui condamnent la conduite de MM. Golding, Rivet et P. Childress qui, disent-elles, prétendant se créer une fraction à eux, ont essayé de jeter la dissension dans le grand parti des indépendants.

Le dit Club reconnaît pleinement l'autorité du Comité de paroisse du parti indépendant dont M. E. M. Hunt est le président, et MM. W. Gazin, J. H. Gardner et Geo Frank, comme ses représentants près de ce Corps.

17e ward—Le club Central des Indépendants s'est réuni dans sa salle coin Jefferson et Troisième et a élu les officiers suivants:

Président, T. Sheffer,
Vice-président, L. Shaux,
Secrétaire, A. Sax,
Délégués au comité de paroisse:
Jules Aliban,
H. W. Stebbe,

Des résolutions ont été adoptées contre MM. Rivet, Golding et Childress.

Le Young Men's Benevolent Association a installé, hier soir, au Grunewald Hall, les officiers élus dernièrement et qui sont entrés en fonctions hier soir. La cérémonie a été des plus intéressantes.

Immédiatement après les nouveaux élus ont donné, dans une chambre attenante, un magnifique goûté à leurs amis et invités; on y a bu à la prospérité de la société.

L'association de Bienfaisance des Jeunes gens est une des meilleures de notre ville; elle est très bien composée et florissante. Elle a été fondée en 1858 par une dizaine de jeunes gens de seize à dix-huit ans. Elle compte actuellement deux cent soixante membres. Nous les félicitons de leur bonne administration.

Voici les noms des officiers qui sont entrés en fonctions:

Louis A. Richards, président,
A. Ivey, vice-président,
Auguste Brill, secrétaire,
E. Lalanne, secrétaire aux finances.
S. Sutar, trésorier,
J. Belger, grand sonducteur,
E. Spahrer et J. A. Kaier, gardiens,
A. Prades, marshall,
Drs W. E. Schuppert et Henri Beron, chirurgiens.

Le Bœuf-Gras.—

Le bœuf gras est arrivé! Ce superbe animal, qui pèse 4,000 livres, figurera dans la procession du Mardi-Gras. Ce sont, comme de coutume, MM. C. Mehli & Co. qui en ont fait présent à Sa Majesté Rex. Après sa marche triomphale à travers les rues de la Nlle-Orléans, le noble bête sera livrée au couteau du boucher. (Gloire et néant!)

Paragraphe.—

Un nègre est entré, hier, à trois heures de l'après-midi, dans la chambre du premier "barkeeper" du bateau à vapeur "Natchez", amarré au pied de la rue du Canal, après y avoir enlevé un pantalon valant neuf piastres et un pardessus valant $15; il est entré dans la chambre du second barkeeper et y a pris un pantalon; il s'est ensuite introduit dans la chambre du second du bateau et en a enlevé un pardessus valant dix-huit piastres. Son signalement ayant été donné à la police, celle-ci a réussi à l'arrêter. A la station on a trouvé sur lui les deux pantalons volés; il les avait mis sous le sien. Quant aux pardessus il a déclaré les avoir vendus, à un juif, rue du Camp.

—Wm Bell est tombé hier à trois heures de l'après-midi, au coin des rues Perdido et St-Charles; il s'est légèrement blessé à la tête. Malgré sa blessure et parce qu'il était ivre, on l'a déroué à la station du premier precinct.

—Jacob Behrens a eu la main écrasée, hier, à quatre heures de l'après-midi, par une scie circulaire à la manufacture de moulures de Mme Quinlo, au No. 124 de la rue Dryades. Le pansement a été fait par le Dr Dreyfus.

—Henri Smith, petit garçon, a été blessé à la gare du chemin de fer de Louisville et Nashville, par Timothy Lynchey, qui lui a lancé une coquille d'huîtres à la tête. Il n'y a pas eu d'arrestation.

—Deux enfants jouaient en face du magasin de E. Ecquembre, enoeignant des rues Poydras et Camp; un d'eux a poussé Thomas Batchooler contre la vitrine, qui a été brisée.

—Vers quatre heures du matin, Wesley Ashbury, c. a été réveillé par un bruit vis-à-vis de sa demeure; il a ouvert la porte et vu un homme portant des vêtements; pensant qu'il les avait volés, il l'a poursuivi, mais l'inconnu a jeté sur le trottoir trois des volailles et a disparu.

—Hier matin, à trois heures, un incendie a éclaté dans une maison haute, en bois, située au coin des rues Magazine et Bellecombe, appartenant à M. E. Boyle et occupée par Mme Robinson. La bâtisse a été détruite. Elle est assurée.

—Max Rietich, employé au No 169 de la rue de la Commune, se rendait chez lui, hier matin, à minuit et demi; au coin des rues Decatur et Champs-Elysées, il a rencontré un nommé Jim, qui l'a prié de lui payer le bouillon. M. Rietich le lui ayant refusé, Jim a tenté de mettre une main dans une des poches de M. Rietich, mais ce dernier s'est enfui. La police a le signalement de Jim.

—Des voleurs ont essayé de s'introduire hier matin, à deux heures, chez Mme Paris, au No. 142 de la rue Troisième; ils en ont été empêchés par Mme Paris, qui a crié au secours.

—Le professeur Aug. Denis donne un grand concert vocal et instrumental, ce soir, à sept heures, au Masonic Hall, rue St-Pierre, coin St Claude. Il s'est rendu le bienveillant concours d'amateurs, qui savent, le concert étant suivi d'un grand bal. Le prix du billet est de vingt-cinq cents.

—Albert Sacordot, petit garçon de quatre ans, a été mordu, hier, à cinq heures et demie, par un chien, en face de chez lui, No 253 de la rue Bourbon; l'animal a été saisi et tué à la station du troisième precinct.

—Des fleurs ont enlevé, hier soir, à huit heures, quatre bagnets de mélasse provenant de barils mis à l'encoignure Peters et Bienvilla; ils ont été aperçus par l'officier Roddies; les voleurs au se voyant découverts ont jeté leurs bagnets sur le trottoir et se sont enfuis.

—Les polices n'a pu savoir qui a déchargé, hier soir, à six heures, une arme dans le café Sazerac, rue Royale, près Canal.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Crise ministérielle.—Affaire des Prétendants.

Paris, 27 janvier.—Dans un conseil de cabinet, les ministres ont résolu d'accepter le compromis proposé entre le gouvernement et le comité de la Chambre des Députés sur la question des Prétendants. Il consiste dans la proposition suivante: interdire aux Prétendants toute fonction élective.

L'amiral Jauréguiberry a alors donné en démission. Le général Billot, ministre de la Guerre, a déclaré qu'il ferait opposition à la mesure, mais il a consenti à conserver provisoirement le portefeuille pour éviter une crise ministérielle.

On ignore complètement ce que pense M. Duclerc de la situation, attendu qu'il est encore incapable de recevoir qui que ce soit.

Le comité, informé de la résolution prise par le Cabinet, a adopté, à une majorité de 6 contre 5, la proposition Fabre.

M. Marcou a donné sa démission de rapporteur du comité.

M. Fabre, dès à sa place, a été chargé de soumettre un rapport à la Chambre des Députés avant la fin de la séance d'aujourd'hui.

Chambre des Députés.

L'Impératrice Eugénie et M. Paul de Cassagnac.

Paris, 27—La proposition de M. Fabre est la reproduction du bill du gouvernement avec une clause additionnelle excluant les Prétendants de toutes fonctions électives.

M. Fabre, à la fin de la séance, lit un rapport du comité sur la question de l'exclusion des Prétendants.

M. Bourgeois, bonapartiste, proteste et demande la question préalable.

M. Cunéo d'Ornano, bonapartiste, proteste également. La question préalable est rejetée par un vote de 93 contre 440. Le débat continue. Il est fixé à demain.

—Après l'ajournement de la Chambre les membres de la droite tiennent un meeting et décident qu'ils s'opposeront à tout bill touchant à des membres de famille régnante et qu'ils appuieront sa pure motion de scrutin secret.

—M. Paul de Cassagnac publie dans le *Pays* un article où il dit que l'impératrice Eugénie, pendant son séjour à Paris, ne lui a pas demandé de modifier son attitude à l'égard du prince Jérôme. Ceux qui affirment qu'elle s'est associée au rôle du Prince Jérôme, l'insultent. Son voyage à Paris était simplement un acte de solidarité de famille, de générosité chevaleresque.

"La France" publie que le juge d'instruction, dans l'affaire du prince, a transmis aujourd'hui son rapport à la Cour qui décidera, sous un délai de cinq jours, quelle est la procédure à suivre.

Décision de M. Duclerc.

Paris, 27 janv—Minuit—M. Duclerc repousse l'amendement Fabre; il s'en tient aux propositions du Gouvernement, dans leur première forme. Il a communiqué ce soir de décision au Président Grévy et aux ministres Fallières et Levée. On dit que le général Billot partage son opinion.

Testament du Prince Charles.

Berlin, 27 janv—Le prince Charles laisse 27 millions de marcs: 12 millions à son fils, le prince Frédérick Charles, 6 millions à chacune de ses deux filles, un million à l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, qui devra être consacré à la fondation d'un asile pour les convalescents; 500,000 à d'autres institutions charitables et un million à l'empereur Guillaume.

Le Prince Napoléon—M. Duclerc.

Londres, 27—Une dépêche de Paris dit: Le prince Jérôme souffre du manque d'exercice; il est question de le transporter à la campagne.

—Il n'est pas probable que M. Duclerc soit assez complètement rétabli pour assister mardi à la séance de la Chambre. L'état de sa santé a contraint à ajourner le réception qui devait avoir lieu chez lui samedi.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 27 janvier—A un meeting des membres libéraux de la Chambre, le maréchal Serrano a agi comme président. M. Moret y a dit que le parti libéral serait toujours guidé par la volonté du pays.

Le maréchal a conseillé la conciliation entre tous les libéraux. N'oublions plus de révolutions; nous éviterons ainsi la réaction. Nous désirons l'union du trône et de la nation.

L'Empereur Guillaume au Pape.

Berlin, 27 janvier.—Le North German Gazette publie une lettre de l'Empereur Guillaume au Pape (datée du 22 décembre dernier), dans laquelle il dit que Sa Sainteté apprécierra le rétablissement de la légation prussienne au Vatican, et qu'elle agira de même à l'égard de la Prusse.

Si l'empereur pensait que son désir d'une entente définitive fût partagé, il pourrait concéder que la Diète devrait reprendre en considération les lois de mai dont le maintien n'est pas utile à l'existence de relations amicales avec le Vatican.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

M. Hanjs présente une sorte de mémoire de certains ouvriers de l'industrie de fer, de Chattanooga. Ils protestent contre toute réduction des droits au-dessous du taux recommandé par la commission du tarif.

M. Vance présente les certificats d'élection de son collègue Ransom, réélu sénateur dans la Caroline du Sud.

A 11 h. 25 la discussion est reprise sur le bill du tarif. Il s'agit du paragraphe qui concerne les cercles et les bonds de fer.

On lit les mots, sans s'occuper de la longueur de l'article.

Sur motion de M. Morrill, le droit sur les cercles, les bandes ou autres fers de 8 pouces ou plus de largeur et d'une épaisseur qui ne dépasse pas le No 10, est réduit de 12,10 à 1 cent la livre. Ceux qui ne dépassent pas le No 20 sont réduits de 14,10 à 12,10. Ceux qui dépassent le No 20 sont réduits de 16,10 à 14,10 la livre.

Lettre de l'Hon. Acklen.

Washington, 27 janv—Le sénateur Kellogg a reçu une lettre de l'hon J. H. Acklen, qui lui annonce qu'il ne contestera pas son élection devant le 48ème Congrès.

Rex en route. Il part de New York au milieu du plus grand enthousiasme.

New York, 27.—Le Roi et sa suite est parti sur sa flotte royale, hier dans l'après-midi. La foule était accourue avec empressement pour assister au départ. La flotte était brillamment pavoisée et l'enthousiasme était général.

Mort de Mme Yancy.

Atlanta—Gla,—27 janvier.—Mme Wm L. Yancy, veuve du sénateur Wm. L. Yancy, de l'Alabama, l'un des chefs de la Sécession est morte aujourd'hui dans son fils, à Athens.

Générosité.

St-Louis, 27 janv—Le *Western Watchman*, journal catholique, publie éditorialement ce paragraphe: "Nous apprenons que le Père McCarthy, qui vient d'hériter un million de piastres d'un de ses oncles, désire consacrer toute cette somme à la liquidation de la dette de Cincinnati."

Mme Rothschild refuse des banques consolidées.

New-York, 27—

Emprunts	diminution	$884,400
Espèces	augmentation	1,280,000
Legal tenders	augmentation	427,750
Réserve	augmentation	816,800
Circulation	diminution	104,400
Dépôts	augmentation	333,900

Les banques ont maintenant un surplus de 19,067,575 au-dessus des réquisitions légales.

Faillite.

Cincinnati, 27 janv—Mohr & Mehr, distillateurs, ont fait faillite. On évalue le passif à $150,000.

Finances.

Londres, 27—L'Economist de cette semaine dit: La baisse d'escompte pour traites de la banque de 60 à 90 jours 3 1/2; pour lettres de change de 60 à 90 jours 3 1/2 à 4. La forte hausse sur les fonds anglais tend à prouver l'exactitude du rapport en circulation que de forts détentieurs français transfèrent leurs capitaux à Londres, vu l'incertitude des affaires en France.

Marché étrangers.

Paris, 27—Rentes 75f et 5c.

Paris, 27, 4 P. M.—Rentes 75f et 10c.

Liverpool, 27, midi.—Coton — plus ferme. Ventes actuelles à 12,000 balles, dont 2000 pour l'exportation et la spéculation; Middling Upland à 11 1/16. Middling Orleans 5 7/8d. Ventes de coton américain 7,400 balles.

Future ferme; Uplands, sur la base de Low Middling, livraison en janvier et février à 5 43/64, février et et mars à 5 43/64 à 5 45/64, mars et avril 5 45/64 à 5 46/64 à 5 48/64, avril et mai